



# CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE SEANCE

Séance du lundi 05 juillet 2021 à 20 heures 30 minutes  
SALLE DES FÊTES

Convocation par mail le 01 juillet 2021

**Présents :**

Mme BLOT Claudie, M. BOUSQUET Thierry, M FIAULT Nicolas, Mme GOSSET Angélique, M TEYSSEDOU Adrien, M. VIERGE Guy.

**Procuration(s) :** M. CAPMAS Serge donne pouvoir à Mme GOSSET Angélique, Mme GAJAC Paule donne pouvoir à M FIAULT Nicolas

**Absent(s) :** M. BISSIERES Sylvain Frédéric

**Excusé(s) :** Mme SOULIER Laura Marie Leslie, M. GUEDES PIRES Bruno,

**Secrétaire de séance :** M. BOUSQUET Thierry

**Président de séance :** M. TEYSSEDOU Adrien

**ORDRE DU JOUR**

1 - DÉLIBÉRATIONS

- DM subvention association enfants handicapés
- Modalités de location du barnum à la place de la salle des fêtes

2 - INFORMATIONS

- Renouvellement adhésion TE 47 2023-2025
- Demande de réduction de loyer de Madame COMPANS
- Hotte aspirante café
- Salle du Porche pour le Comité des Fêtes et Animations de Gavaudun

3 - ÉCHANGES

- Surpresseur du Mounard et coupures électriques
- Passage 35H Fabrice
- Mutuelle employés
- Questionnaire aménagement bourg & optimisation bâtiments communaux

\*\*\*\*\*

Secrétaire de Séance : T. Bousquet

**[Approbation CR réunion précédente :](#)**

Compte rendu conseil du 07/06 /2021 est approuvé à l'unanimité. Mme C Blot fait observer que les taux d'imposition bien qu'identiques à 2020 n'ont pas été précisés dans le compte rendu.

## 1 – Délibérations :

### **- 40 - 2021 : Subvention association enfants handicapés**

Cette association réalisait des maquillages pour les enfants lors de la fête de l'élevage. La boîte servant à collecter les dons a été volée durant la journée. La somme contenue dans la boîte était de l'ordre de 40 à 50€.

A Teyssedou propose que la municipalité fasse un don de 60€ à cette association.

**Vote : Adoptée (Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)**

### **- 41 – 2021 : Modalités location barnum à la place de la salle des fêtes**

L'an dernier, la salle des fêtes avait été prêtée, pour la durée des contraintes sanitaires, à l'association du château afin de sécuriser la circulation du public.

N Fiault indique que la même organisation a été maintenue pour le début de saison 2021. A la fin des mesures sanitaires (30 juin), il a été convenu que l'association pouvait terminer la saison ainsi et mettrait à disposition et assurerait le montage/démontage de barnum en remplacement de la salle des fêtes si besoin. Le montant de la location d'un barnum sera de 100€ (location salle des fêtes était de 200€) avec une caution de 1000€.

## 2 – Informations :

### **Renouvellement Adhésion Sdee 47 (2023 – 2025)**

L'adhésion à «Territoire Energie » doit être renouvelée pour bénéficier de leurs services .

(Le Sdee 47 exerce des missions de maître d'œuvre et de maître d'ouvrage des travaux d'électrification et d'éclairage public pour de nombreux projets d'embellissement de villages, de traverses d'agglomération... Il s'engage également pour un développement durable des infrastructures en développant ses compétences et services en matière d'énergies renouvelables et de réseaux de chaleur.)

### **Demande de réduction du loyer de Mme Compans :**

La demande de Mme Compans était motivée par le fait qu'elle n'utilisait pas le jardin commun aux locations. La demande a été refusée du fait que c'est par choix personnel qu'elle n'utilise pas le jardin. Pour rappel, l'entretien de ce jardin n'est pas à la charge de la municipalité.

### **Hotte aspirante du café :**

La hotte aspirante du café est hors d'usage et fait partie du bien immobilier. Le remplacement sera effectué pour un montant de 1071€

### **Salle du porche :**

Le comité des fêtes a demandé à faire ses réunions dans la salle du porche et à l'utiliser pour local de stockage le temps des marchés gourmands. Le nettoyage sera effectué par leurs soins. La demande a été accordée pour l'été.

A Teyssedou précise qu'il est envisagé de la mettre à disposition des associations pour y effectuer des réunions. Une convention de prêt sera évidemment établie.

## 3 – Echanges :

### **Surpresseur du Mounard :**

Le surpresseur permet de maintenir une pression correcte dans le réseau « eau potable » d'un secteur de Gavaudun. Lors d'orage, des coupures électriques interrompent également l'alimentation en eau potable.

A Teyssedou va contacter les municipalités concernées pour envisager la mise en place d'un moyen de secours.

### **Passage 35 heures (Fabrice):**

Richard et Fabrice avaient chacun un contrat de 26 heures. Pour palier au départ de Richard, A Teyssedou propose de passer Fabrice en temps plein (35 heures). Ce changement ne sera pas suffisant et il sera nécessaire de ponctuellement faire appel à des entreprises pour faire face aux périodes d'activité soutenue (pousse végétation, animations, absences, accroissement du patrimoine de la commune,,,...).

Le conseil est favorable au passage à 35 heures

### **Mutuelle employés :**

A Teyssedou propose d'étudier la mise en place d'une mutuelle pour les employés de la commune (Santé 47, la mutuelle communale, peut proposer ce service)

Nicolas Fiault consultera pour un chiffrage comparatif (SANTÉ 47 / CNAS)

## **Questionnaire aménagement bourg et bâtiments communaux :**

Un questionnaire, destiné à recueillir les avis des habitants de Gavaudun, sera très prochainement distribué. Ce questionnaire abordera l'accueil du château, la salle des fêtes, le local technique, l'accessibilité de la mairie, sécurisation de l'école, aménagement du bourg, petit nice.

Ces questionnaires seront analysés en commission composée du conseil municipal et des habitants motivés par le sujet.

Ce questionnaire servira de base à la réunion publique qui se tiendra en septembre.

Le questionnaire sera soumis au CAUE, a qui a été exposé le projet, afin de s'assurer de sa conformité architecturale et technique. Le CAUE apportera également son aide sur les possibilités de financement.

La commune assumant tous les frais (eau, électricité, entretien) du château et ne percevant aucun revenu de son exploitation, T Bousquet avance l'idée de se faire aider par un professionnel pour étudier des pistes d'amortissement et de rentabilité. Il lui semble inconcevable de questionner sur la hausse de fiscalité sans que la municipalité ne travaille à la rentabilité du site. A Teyssedou précise que ce sujet a été abordé en début de mandat et qu'il faut effectivement le relancer.

La question de l'anonymat des réponses est soulevée par A Teyssedou . Il semble évident, dans le cadre de la démocratie participative, que connaître les auteurs des réponses permettra d'échanger sur les avis et solutions proposés et d'éviter la fraude.

### **Divers :**

C Blot demande l'état d'avancement de l'appel d'offre concernant l'entretien des toitures.

Réponse de T Bousquet : A ce jour une seule entreprise a répondu (sur les 10 consultées). Il faut élargir le rayon de recherche pour avoir au moins une offre supplémentaire.

Litige Nicole Bousquet / municipalité précédente :

A Teyssedou annonce avoir reçu un courrier de Maître Gouzes, avocat de la mairie, concernant le litige dont le traitement incombe désormais à la nouvelle municipalité. Ce courrier incite à un règlement à l'amiable de l'affaire dont l'issue ne serait pas favorable à la municipalité.

T Bousquet quitte la salle pendant l'information faite au conseil municipal et n'assiste pas aux échanges qui en découlent.

M. le Maire lève la séance à 22 heures 40